

DEMANDE DE TROUSSEAU APRES DE LA FAMILLE DU RESIDENT

Codification : Commun/Lingerie

Un trousseau est fortement conseillé quelques jours avant l'entrée afin que le nouvel habitant ait son linge dans sa chambre à son arrivée. Son contenu est présenté sur une fiche « demande de trousseau auprès de la famille du résident ».

Il est demandé dès l'entrée un trousseau de linge personnel (**naturellement il s'agit de vêtements** propres) dont l'inventaire est réalisé avec la lingère et la famille.

Le marquage du linge est réalisé par l'établissement et est systématiquement effectué avant l'admission (sauf cas exceptionnel vu avec la lingère). **Le marquage du linge est à la charge de notre lingère** (plus de marque à acheter ni à coudre). Ce service est facturé 60.00 € à l'entrée du résident.

Dans un souci de simplification et de gain de temps pour notre lingère, notre Etablissement fournit le linge de toilette (gants et serviettes de toilette) moyennant une participation des résidents. Les familles n'ont plus à penser à renouveler ces articles. Cette participation financière s'élèverait à 30.00 € tous les ans, afin de renouveler le stock.

Lors du renouvellement du linge durant le séjour, il est indispensable de le confier au service lingerie pour en assurer le marquage avant utilisation ou si absente le remettre à l'accueil.

Chaque résident doit disposer, à son entrée dans l'établissement, d'un vestiaire personnel composé **au minimum** des pièces suivantes :

- ⊕ 12 tricots de corps si le résident en porte.
- ⊕ 12 culottes / slips
- ⊕ 8 chemises de nuit et/ou pyjamas
- ⊕ 10 tenues de jour
- ⊕ 2 paires de pantoufles lavables en machine (**éviter mules ou claquettes**)
- ⊕ 8 paires de chaussettes / bas / collants
- ⊕ 1 paire de chaussure de ville (prévoir une paire plus confortable pour l'été)
- ⊕ 1 peignoir / robe de chambre (facultatif)
- ⊕ 1 manteau + 1 veste de printemps + chapeaux et bonnets et gants (à penser selon saison)
- ⊕ 1 trousse de toilette complète (**avec coupe-ongle grand modèle et une boite de coton tige**, etc.)
- ⊕ Serviette de table
- ⊕ 1 Sac de voyage pour rdv médicaux ou hospitalisation....

Quelques conseils

Pour les produits d'hygiène : (possibilité de s'approvisionner sur place pour certains produits courants en dépannage).

-  Rasoir électrique ou jetable et/ou mousse à raser....
-  Stéradent, brosse à dent, dentifrice et gobelets
-  Shampooing,
-  Savon ou gel douche
-  Coton tige
-  Brosse à cheveux, peigne, petite miroir...
-  Eau de toilette ou eau de Cologne....
-  Mouchoirs jetables (si le résident souhaite en tissus, penser à en fournir)

Tout ce que vous avez besoin, selon vos habitudes

Concernant le lavage du linge

Le lavage du linge est traité en interne. La distribution est assurée par le personnel.

Pour respecter la norme RABC (mise en place d'un système visant à maîtriser les risques liés à la bio contamination), les textiles délicats sont **déconseillés** (exemple : laine, Damart, délicats...), **puisque que le linge doit passer au sèche-linge.**

Il est demandé aux familles de veiller à ce que chaque pièce de linge soit munie d'une étiquette d'entretien (température de lavage - mode de repassage et /ou de séchage).

Sont déconseillés :

-  Les vêtements, tricotés main ou faits main
-  Les vêtements sans étiquette
-  Les vêtements pour lesquels le lavage à la main est nécessaire,

Tout cela, puisque notre blanchisserie est de type industriel et que nous ne sommes pas équipés de pressing.

De plus nous ne pouvons les identifier avec une étiquette car le tissu ne supporte pas le marquage à chaud.

Si vous venez à avoir ce type de linge et que celui-ci passe par notre circuit, notre responsabilité ne serait pas engagée.

Le linge de lit est fourni et entretenu par l'établissement ainsi que les serviettes et gants de toilettes



RAPPEL CONCERNANT LE LINGE TRAITE AU SEIN DE L'EHPAD

R-APPÉL

Pour respecter la norme RABC (mise en place d'un système visant à maîtriser les risques liés à la bio contamination) :

Les textiles délicats sont **déconseillés** (exemple : laine, Damart, délicats...), **puisque que le linge doit être lavé au sein de notre établissement et il doit obligatoirement passer au sèche-linge.**



Il est demandé aux familles de veiller à ce que chaque pièce de linge soit munie d'une étiquette d'entretien (température de lavage - mode de repassage et /ou de séchage).

Les vêtements, tricotés main ou faits main, sans étiquette seront fortement déconseillés, ainsi que les vêtements pour lesquels le lavage à la main est nécessaire, puisque notre blanchisserie est de type industriel et que nous ne sommes pas équipés de pressing.

Notre responsabilité ne peut être engagée.



Tous les vêtements non marqués doivent être impérativement déposés à l'accueil.

Si les habits arrivent en linge sans avoir été identifiés, ils iront directement à la poubelle.

